

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 247

présenté par

M. Rebeyrotte, M. Pierre Cazeneuve, Mme Thevenot, Mme Spillebout, M. Lefèvre, M. Weissberg,
M. Rudigoz, M. Ghomi, M. Anglade, Mme Berete, M. Ferracci, Mme Yadan, Mme Guichard,
M. Rodwell, M. Haddad et M. Midy

ARTICLE UNIQUE

Retiré avant publication.